



Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs

Assemblée Générale Ordinaire

Le Samedi 2 Mars 2024 de 10h00 à 12h30

REPRÉSENTATION DU CLUB DE :

Je, soussigné·e..... ,
Président·e du club de.....,

REPRÉSENTATION DIRECTE DU CLUB

donne mandat spécial à..... ,
membre licencié du club que je représente, sous le code,
pour me représenter

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Mars 2024

Avec

⁽¹⁾ possibilité de transférer ce mandat ou donner procuration à un autre club

Sans

PROCURATION DONNÉE À UN AUTRE CLUB

donne procuration au club de représenté par
son Président ou son mandataire spécial,
pour représenter mon club

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Mars 2024

Avec

⁽¹⁾ possibilité de transférer ce mandat ou donner procuration à un autre club

Sans

(1) Rayer la mention inutile.

Date : le à
signature (à faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ») :

*Chaque mandataire est prié de remettre le pouvoir de chaque club qu'il représente à la personne chargée de la vérification des pouvoirs.
Attention : tout porteur de voix ne peut concentrer plus de dix voix en plus de celles de son club.*